

Mme Catherine LAURETTE
53 Rue du Pressoir
« les Bories »
24290 VALOJOULX

Valojoux , le 10 Novembre 2021

Madame la Maire,

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Je suis nouvelle habitante du village des Bories; mais je le connais néanmoins depuis près de 50 ans. Présente à la réunion en Mairie de Valojoux du samedi 30 Octobre, concernant la révision des plans de prévention du risque inondation de la Vézère ,je souhaite vous faire part de ma **ferme opposition** au nouveau classement en zone rouge de tout le village des Bories de la commune de Valojoux.

La crue de référence considérée dans ce projet est celle de 1960 : la hauteur à Montignac a été de 8,90 M. Cependant la forte montée des eaux est imputable à une erreur humaine même si cela n'a jamais été reconnu par les pouvoirs publics.

Les autres crues notables sont celles de 1982 avec une hauteur de 6.58 M , et celle de 2001 avec 6.59 M. Les crues plus récentes excluant de ce fait le classement de la plupart des habitations en zone rouge.

Il aurait fallu que l'étude de niveaux pour ce projet soit plus finement réalisée, qu'elle prenne en compte les particularités de chaque parcelle. Ce village , occupée depuis plus de 500 ans n'en est pas à sa première montée des eaux de la Vézère. Ses habitants ont su anticiper ses crues , par exemple en terrassant pour relever les niveaux avant de réaliser une construction.

De plus , ce projet ne tient aucun compte de la réalité économique de ces territoires ruraux dont la vocation touristique est majeure.

Si aucun aménagement des bâtiments existants n'est possible, il est évident qu'un tel classement signera **la mort programmée de ce village** vieux de 500 ans. De nombreux bâtiments ne seront plus entretenus, avec pour conséquence une forte dévaluation du foncier. Quelle solution va être proposée pour compenser cette perte économique et comment pouvoir développer un territoire avec de telles contraintes ?

Qu'il nous soit autorisé, comme dans la plupart des zones inondables, d'aménager le premier étage de ces bâtiments afin de pouvoir y développer une activité touristique: la situation géographique du village au sein de la vallée s'y prêtant remarquablement.

Dans le contexte socio-économique que nous prépare ce projet, attirer une population permettant un renouvellement des générations semble impossible.

C. Laurette

